

LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE : TERRITOIRE D'ALIMENTATION RESPONSABLE ET DURABLE



DIVERSIFICATION ET MODES DE PRODUCTION AGROÉCOLOGIQUES

Exemples d'initiatives locales issues de l'observation dans 8 territoires pilotes de la région Centre-Val de Loire dans le cadre du projet "**Observer et accompagner la transition agricole et alimentaire dans les PAT**".

Un projet financé par la Région Centre-Val de Loire 2021-2022 et mené par l'association RESOLIS en partenariat avec chacun des 8 territoires pilotes.



MARS 2022

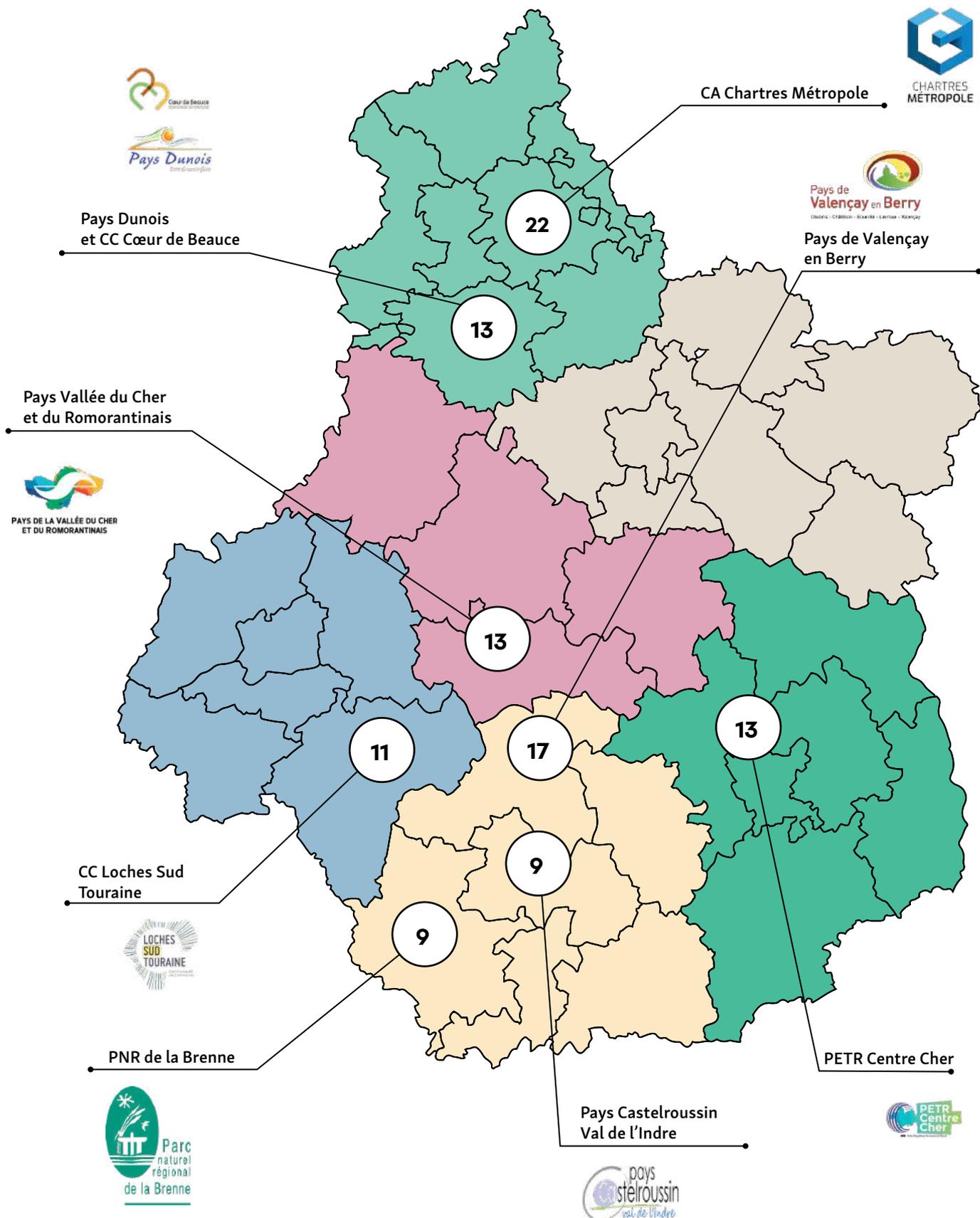
Carte des initiatives d'alimentation responsable et durable sur le territoire Centre-Val de Loire

Depuis ses débuts en 2013, le programme « Alimentation Responsable et Durable (ARD) » de l'association RESOLIS a constitué un patrimoine de plus de 1200 initiatives alimentaires et agricoles, aussi bien de société civile que d'acteurs publics afin de promouvoir une « pédagogie de la transition », c'est à dire une pédagogie de l'exemple, des

solutions et de l'échange pour engager une nécessaire transition de notre système alimentaire. À partir de mars 2019, en partenariat avec l'association InPACT Centre, RESOLIS appuie la mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'alimentation 2017-2021 de la Région Centre-Val de Loire pour accompagner l'émergence de Projets Alimentaires

Territoriaux (PAT) « systémiques » et engagés dans des processus de transition.

En mars 2021, le projet « observer et accompagner la transition alimentaire dans 8 territoires pilotes » débute pour une période d'un an et parviendra à la capitalisation de 107 initiatives.



Ferme de la Beaucerie, des pratiques agroécologiques pour relocaliser la production de légumes secs.



Laurent Delatouche est un agriculteur qui cultive et vend ses productions de légumes secs localement. Ses légumes secs sont triés et mis en sachet de façon artisanale à la ferme puis vendus en circuit court. Impliqué dans une démarche d'agriculture durable, il allonge ses rotations, limite les intrants ainsi que les labours tout en plantant des haies pour favoriser la biodiversité.

AUTEUR(S)

DELATOUCHE LAURENT

Agriculteur
labeaucerie@orange.fr
Fiche rédigée par **Tiphaine Cabaret**

PROGRAMME

Démarrage: 1990
Lieu de réalisation: Corancez

ORGANISME(S)

FERME DE LA BEAUCERIE
Corancez - 28630
11 Rue du Polissoir
2 Salariés



CHARTRES
MÉTROPOLE

COMITÉ DE LECTURE

 Date de lecture de la fiche

15/07/2021

Domaine

Agriculture

Envergure du programme

Locale

Type d'acteur

Producteur

Type d'objectif

Environnementaux Préservation de la qualité des eaux

Environnementaux Maintien et amélioration de la biodiversité

Développement local Structuration/maintien de filières locales

 Localisation

France

Centre-Val de Loire

Eure et Loir

Type de structure

Exploitation agricole Exploitation agricole

Bénéficiaires

Population rurale

Population urbaine

Type d'action

Production agricole Agroécologie

ORIGINE ET CONTEXTE

Dans les années 70, toutes les petites fermes produisaient des légumes secs mais ces cultures se sont désormais perdues. Dès les années 1980, quand M Delatouche a commencé à travailler sur l'exploitation de son père, les légumes secs ne se vendaient pas, les prix étaient très bas en coopérative. M Delatouche a donc mis en sachet ses produits et est allé à la rencontre de grandes surfaces pour limiter le nombre d'intermédiaire, faire en sorte que le produit reste sur le territoire et le vendre à un prix correct. Après l'arrêt d'activité de son père, il reprend 45 hectares dont 15 hectares pour la production de légumes secs tout en s'inscrivant dans une démarche d'agriculture durable en adoptant des pratiques agroécologiques.

OBJECTIFS

Produire des légumes secs et du quinoa et les vendre en circuit court ou en direct.

Démarche d'agriculture durable : optimisation des terres agricoles, longues rotations, réflexion non pas à l'échelle de la culture mais sur l'ensemble de la rotation.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Production de légumes secs (nombreuses variétés de haricots secs, lentilles, flageolets) et du quinoa
- Limite les labours, une fois tous les 2 ans.-Plantation de 650 mètres linéaires de haies.
- Produit dans une logique d'agriculture durable (pas d'irrigation, peu d'intrants).
- Vente en Eure et Loir et sur la région parisienne (un intermédiaire fait les marchés en région parisienne).
- Vend majoritairement via des boutiques de produits du terroir ou sur les marchés, peu en grande distribution.
- Embauche des personnes en difficulté pour mettre en sachet ces légumes secs (un quart temps/ saisonnier) : une récolte par an et après mise en sachet au fur et à mesure tout au long de l'année.
- Limite au maximum les traitements sur ces productions, utilise encore un peu de désherbant et de fongicide.
- Tri des légumes secs à la ferme.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

La moitié de la production est vendue en région parisienne et l'autre moitié est vendue sur le territoire de l'agglomération. Production de légumes secs : haricots secs, lentilles, pois cassé représentant un volume de 10-15 tonnes par an. Des ouvriers saisonniers sont présents à certaines périodes de l'année, correspondant à 0.25 ETP pour la mise en sachet des légumes secs. Cet emploi permet à une personne en situation difficile d'avoir un emploi et un salaire, de se remettre sur le marché du travail.

ORIGINALITÉ

Production dans une démarche d'agriculture durable (peu d'intrants, longue rotation, circuit court).

Permettre à une personne en difficulté d'accéder à un emploi saisonnier (quart temps, horaires et jours souples).

PARTENARIAT(S)

Partenaires : Sur le champ, Intermarché, les boutiques produits du terroir.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés pendant la mise en œuvre :

- Difficultés à vendre à la restauration collective qui trouve ses produits trop chers.
- Montage dossier pour passer en bio et le coût financier pour la certification pour seulement 7 hectares.
- Peu de marge sur ce type de produit et vente directe à la ferme peu adaptée car achat ponctuel de paquet de lentilles ou autre.
- Complication de montage de dossier pour l'implantation de haies et pour gérer la haie (obligation de faire une demande pour couper quelques arbres de la haie pour agrandir une entrée de champ).

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Vente en circuit court via les marchés et les boutiques de produits du terroir, vente par un intermédiaire.

Améliorations futures possibles :

L'achat d'une dizaine d'hectares supplémentaires permettrait non pas de produire plus mais de pouvoir allonger les rotations de façon à réduire les intrants

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou un essaimage :

- Réduire les intermédiaires en ne passant plus par les coopératives
- Recherche de partenaires

Communauté de communes Brenne – Val de Creuse : un crédit bail pour favoriser l'installation hors cadre familial



En 2006, devant la problématique de rachat de terres agricoles pour l'agrandissement sur ses communes, la CC Brenne – Val de Creuse a décidé d'acheter elle-même les terres pour les louer en crédit bail à des agriculteurs en installation hors cadre familial.

AUTEUR(S)

LEROY : GUY

Directeur

contact@cc-brennevaldecreuse.fr

Fiche rédigée par **Suzanne Hermouet**

PROGRAMME

Démarrage: 2006

Lieu de réalisation: CC Brenne Val de Creuse

Origine et spécificités du financement : 40% de financement Région, reste du financement par la commune, puis remboursé par le bénéficiaire

ORGANISME(S)

CC BRENNE VAL DE CREUSE

Ruffec - 36300

5 Rue de l'Église
25 Salariés



COMITÉ DE LECTURE

📅 Date de lecture de la fiche

26/07/2021

Domaine

Agriculture

Aménagement, développement local

Envergure du programme

Locale

Outil d'intervention

Outil financier Prêts

Type d'objectif

Culturels Valorisation du patrimoine alimentaire

Développement local Maintien et/ou création direct(e) d'emplois

Développement local Structuration/maintien de filières locales

📍 Localisation

France

Centre-Val de Loire

Indre

Type de structure

Collectivité territoriale, État Collectivité territoriale, Etat

Bénéficiaires

Agriculteurs

Type d'action

Production agricole Production de niche et de terroir

Champ d'action

Agir sur le foncier agricole

ORIGINE ET CONTEXTE

Les terres concernées par l'AOP Pouligny ont la particularité d'avoir un fort potentiel agronomique. Elles sont donc très convoitées par les céréaliculteurs et en particulier pour l'agrandissement d'exploitations existantes. Au début des années 2000, afin de permettre à des producteurs de s'installer en hors cadre familial et de conserver l'AOP, qui est une production identitaire du territoire, la CDC a décidé de mener une politique de rachat des terres pour les louer à des producteurs d'AOP.

OBJECTIFS

- Maintenir l'élevage caprin lait à destination de l'AOP Pouligny sur le territoire ;
- Installer des agriculteurs en hors cadre familial, n'ayant pas forcément les moyens d'investir dans du foncier ;
- Soutenir l'agriculture locale.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Rachat à crédit de terres agricoles par la Communauté de communes grâce à un pouvoir de négociation plus important qu'un particulier, envers la SAFER et le cédant ;
- Location de la terre à un projet choisi par la CC et remplissant un cahier des charges et perception de la rente jusqu'à remboursement total du crédit engagé par la communauté de communes (crédit bail).

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

- 1 exploitation caprine à destination de l'AOP Pouligny installée via ce système, 1 autre en cours d'installation (production de fourrage à destination de l'AOP) ;
- L'exploitation caprine possède une unité de transformation en AOP Pouligny et fait vivre 3 salariés ;
- Favorisation du maintien d'une agriculture sur des petites surfaces (ici 28 ha) en opposition à l'agrandissement ;
- Opérations blanches pour la commune sur le long terme grâce au système de crédit bail ;
- Installation à moindre coût pour le producteur grâce au cofinancement de la mesure par la Région.

ORIGINALITÉ

Prise en charge par une communauté de communes (qui est donc une entité locale) du problème de l'accès au foncier, qui apparaît souvent comme systémique.

PARTENARIAT(S)

Chambre d'agriculture, PNR, DDT, banque pour le prêt.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés pendant la mise en œuvre :

- Scepticisme de certains élus sur la viabilité des installations ;
- Certaines personnes ont reproché à ce système d'augmenter le prix du foncier local (à priori non fondé car certains agriculteurs étaient prêts à engager plus de fonds pour le rachat) ;
- Concurrence pour le rachat des terres.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Travail de discussion et majorité d'élus motivés qui ont permis de surmonter le scepticisme de certains élus ;
- Discussions et négociations avec le propriétaire des terres, et rencontre avec les futurs acheteurs afin qu'il soit rassuré.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou un essaimage :

- Motivation de la majorité des élus pour porter le projet et faire face aux réticences de certains ;
- Travail avec des partenaires ayant une expertise sur le sujet (CA, PNR, DDA...), qui ont permis d'accorder un crédit au projet et de s'assurer de sa viabilité ;
- Pour la première installation, avoir déjà trouvé en amont une personne intéressée pour louer les terres acquises par la commune.

Le concours sur les pratiques agro-écologiques des prairies organisé par le CDPNE pour valoriser les pratiques agricoles durables.



En 2018, le Concours des Pratiques Agro-écologiques Prairies et Parcours s'est déroulé au coeur des prairies du Fouzon (41), espaces reconnus et protégés pour leur grande biodiversité. Organisé à l'initiative du Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE), ce concours récompense les exploitations dont les prairies riches en espèces présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. En 2018, le 1er Prix au niveau national, catégorie « fauche exclusive », a été décerné à Philippe POIRIER, éleveur caprin et producteur de fromage AOP Selles-sur-Cher à Couffy (41). Sa parcelle humide, en bord du Cher, présente notamment une grande diversité floristique.

✍ AUTEUR(S)

MOREAU THIERRY
thierry.moreau@cdpne.org

Fiche rédigée par **Jacob Guimont**

📅 PROGRAMME

Démarrage: 2016

Lieu de réalisation: Loir-et-Cher

📍 ORGANISME(S)

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT (CDPNE)

Blois - 41000

34 Avenue du Maréchal Maunoury - Cité administrative porte B-2ième étage

11 Salariés



COMITÉ DE LECTURE

📅 Date de lecture de la fiche

21/07/2021

Domaine

Education et formation

Agriculture

Environnement

Envergure du programme

Locale

Type d'acteur

Valorisation non alimentaire de produits agricoles

Type d'objectif

Environnementaux Maintien et amélioration de la biodiversité

Culturels Valorisation du patrimoine technique (savoir-faire)

📍 Localisation

France

Centre-Val de Loire

Loir et Cher

Type de structure

Association, collectif, ONG Association, collectif, ONG

Bénéficiaires

Agriculteurs

Population urbaine

Population rurale

Type d'action

Valorisation non alimentaire Pédagogie / sensibilisation

ORIGINE ET CONTEXTE

Créé en 2010, à l'initiative des Parcs Nationaux de France et des Parcs Naturels Régionaux de France, le Concours des Pratiques Agro-écologiques Prairies et Parcours récompense par un prix d'excellence agro-écologique les exploitations dont les prairies riches en espèces présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. En 2013, les Chambres d'agriculture rejoignent le projet et en 2014, la démarche franchit une nouvelle étape en intégrant la grande famille du Concours Général Agricole. Organisé à l'initiative du CDPNE, la première édition en Loir-et-Cher s'est déroulée en 2017 au sein du Pays Vendômois et l'année suivante, au sein du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais au coeur des prairies du Fouzon, espaces reconnus et protégés pour leur grande biodiversité.

OBJECTIFS

- Sensibiliser un ensemble d'acteurs du monde rural à la préservation de la biodiversité
- Communiquer sur l'intérêt du maintien des prairies naturelles et sur l'importance de l'élevage pour leur préservation (fauche, pâturage).
- Contribuer à la qualité de la production agricole
- Montrer des savoir-faire locaux alliant production agricole et préservation de la biodiversité
- Communiquer sur le lien entre biodiversité et qualité des produits (laitiers, fromagers, apicoles...) et sa traduction en terme de plus-value pour leur promotion et leur commercialisation
- Créer des contacts entre professionnels de l'agriculture, apiculteurs, écologues, et avec des acteurs d'autres horizons : élus locaux, acteurs touristiques et le grand public
- Promouvoir des éleveurs qui maintiennent une activité d'élevage sur des prairies naturelles

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Le concours se déroule chaque année au sein d'un territoire infra-départemental défini en amont. Des agriculteurs ayant exprimé le souhait de s'inscrire présentent des parcelles. Un jury local composé de profils naturalistes, agronomes, apicoles, parcourt la prairie au mois de mai, évalue ses propriétés agro-écologiques et la contribution de la biodiversité à ces propriétés. Il élit un lauréat et la remise des prix a lieu au cours d'une manifestation locale (Journées Gastronomiques de Sologne pour le cas du Pays). Ensuite, le dossier du lauréat est transmis pour la compétition nationale. Le jury compare alors les candidats dans chaque catégorie. La remise nationale des prix a lieu lors du Salon de l'Agriculture à Paris.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

Au cours de l'édition se déroulant au sein du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, le 1er Prix Agro-écologique au niveau national, catégorie « fauche exclusive » a été décerné à Philippe POIRIER (GAEC de Villequemoy), éleveur caprin et producteur de fromage AOP Selles-sur-Cher à Couffy (41). Sa parcelle, au sein des prairies du Fouzon, présente une grande diversité floristique. C'est une prairie humide en bord de Cher. Elle est fauchée tardivement en juillet et n'est pas amendée, favorisant ainsi une flore variée. Des bandes enherbées non fauchées sont gardées jusqu'à l'automne pour préserver la faune, en particulier les insectes. Ce concours réunit en moyenne 4-5 éleveurs chaque année.

ORIGINALITÉ

Dans un contexte où les enjeux de biodiversité mais surtout de déprise agricole et de maintien des activités d'élevage sont prégnantes surtout au sein du Pays, cette initiative met en valeur le travail des éleveurs et illustre qu'on peut vivre de son activité tout en adoptant des pratiques agricoles qui respectent la biodiversité de ses parcelles. Il est le seul concours de ce type organisé en France qui adapte la thématique choisie en fonction des caractéristiques locales.

PARTENARIAT(S)

Le CDPNE travaille en lien étroit avec la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher pour mener à bien cette démarche. Par la connaissance fine des exploitants agricoles, la Chambre porte à connaissance le projet auprès d'éleveurs volontaires pour participer. Le Pays a animé et financé les différentes rencontres de cette initiative qui s'inscrit en cohérence avec les projets territoriaux liés au thème de l'agriculture durable.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés pendant la mise en œuvre :

- L'impossibilité de réaliser le concours deux années de suite au sein du même territoire puisqu'il est compliqué de trouver des financements et une thématique spécifique propre au territoire
- La recherche d'éleveurs adoptant des pratiques agro-écologiques sur leurs prairies et motivés pour participer au concours
- L'adhésion des professionnels du monde agricole à la démarche (plutôt en marge de l'esprit productiviste)

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

D'une année à l'autre, changement de thématique et de territoire pour l'organisation du concours à l'échelle infradépartementale

Chartres Métropole accompagne le changement de pratiques agricoles pour protéger la ressource en eau



CHARTRES
MÉTROPOLE

L'eau est un enjeu primordial sur le territoire de Chartres métropole et les études menées jusqu'à présent montrent que la qualité de l'eau est médiocre dû à un fort taux de nitrate notamment. Une des actions du Plan Climat Air Energie Territorial de Chartres métropole vise le développement de filières agricoles en circuit court à bas impact sur l'environnement. Une cellule de deux personnes à la direction de l'eau est chargée de travailler à la restauration de la qualité de l'eau vis-à-vis de pollutions majoritairement agricoles. Une étude a donc été menée afin d'identifier et de retenir 3 à 6 cultures/filières développables notamment sur les aires d'alimentation de captage.

AUTEUR(S)

BERTE LÉO

Chargé de mission

leo.berte@agglo-ville.chartres.fr

Fiche rédigée par **Tiphaine Cabaret**

PROGRAMME

Démarrage: 2012

Lieu de réalisation: Chartres métropole

Budget: 300000

ORGANISME(S)

CHARTRES MÉTROPOLE

Chartres - 28000

Hôtel de Ville

1.8 Salariés

COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche

15/07/2021

Domaine

Agriculture

Environnement

Envergure du programme

Locale

Outil d'intervention

Outil opérationnel Mise à disposition (création, gestion, entretien, développement) d'infrastructures/outils/équipements (marché, bâtiment, ressources électroniques, etc.)

Type d'action

Production agricole Agroécologie

Champ d'action

Agir sur l'impact environnemental de la production agricole

Localisation

France

Centre-Val de Loire

Eure et Loir

Type de structure

Collectivité territoriale, État Collectivité territoriale, Etat

Bénéficiaires

Agriculteurs

Type d'acteur

Services d'accompagnement

Type d'objectif

Environnementaux Préservation de la qualité des eaux

Environnementaux Dépollution des modes de production agricole (introduction d'alternatives aux intrants chimiques, pesticides, fongicides...)

Pédagogiques Transmission de pratiques responsables aux professionnels

ORIGINE ET CONTEXTE

La ressource en eau est un enjeu primordial sur le territoire de Chartres métropole, puisque le territoire dispose de ressources en eau abondantes qui sont sujettes à une dégradation de leur qualité. La dégradation de la qualité de l'eau vient en grande partie de la présence de pesticides et surtout des nitrates dans des taux importants (taux de nitrate entre 50 et 65mg/L). Cette pollution entraîne la fermeture de certains captages et en période de sécheresse, des conflits d'usage peuvent apparaître et révèlent l'importance d'économiser et de préserver la ressource en eau sur le territoire. Une étude sur les filières à bas niveau d'intrants a été menée dans le cadre du PCAET, cette dernière met en avant les cultures et filières adaptées à la préservation de la ressource en eau, notamment sur les aires d'alimentation de captage.

OBJECTIFS

- Introduire des changements de pratiques agricoles ou des conversions vers de systèmes permettant de limiter le lessivage de molécules polluantes vers les nappes phréatiques.
- A long terme, restaurer la qualité de l'eau aux forages.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Animation de territoire (concertation avec les agriculteurs des Aires d'alimentation de Captages (AAC) pour créer et mettre en oeuvre un plan d'actions destiné à protéger la qualité de l'eau)
- Mise en place de groupes thématiques pour travailler sur des pratiques agricoles respectant la qualité de l'eau.-Expérimentation à grande échelle sur les couverts végétaux
- Mise en place de suivis individuels pour des changements de pratiques (accompagnement technique ou orientation vers les dispositifs d'aide à l'investissement°
- Suivi et analyse de la qualité de l'eau et de l'impact annuel de l'agriculture sur la ressource en eau
- Financements et pilotage d'études hydrogéologiques, filières agricoles, paiement pour services environnementaux...)

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

- Impact direct sur la qualité de l'eau mesuré par un suivi renforcé de 13 forages (aucune amélioration visible, les temps de réponse se comptant en dizaines d'années)
- Impact indirect : résidus de nitrates lessivables en début d'hiver (reliquat entrée hiver) mesurent l'impact futur des pratiques actuelles sur la teneur en nitrates des ressources en eau. Les pratiques actuelles montrent des résidus azotés trop importants en moyenne pour garantir la qualité de l'eau souterraine en dessous de la norme de potabilité (50mg/l de nitrates).
- Sensibilisation de plus de 400 agriculteurs aux enjeux de la protection de la ressource en eau (informations, rencontres techniques, interventions d'experts...)
- Malgré la difficulté d'organiser des actions collectives depuis un an, l'expérimentation sur les couverts végétaux d'interculture à Dammarie (2019-2021) a permis d'apprécier les possibilités de limitation du lessivage des nitrates en les piégeant dans les couverts végétaux avant l'hiver. Les 2 derniers étés secs ont rendu ce travail moins efficace qu'escompté

ORIGINALITÉ

- Utilisation de la méthode du dialogue territorial, de la concertation et de la co-construction pour une meilleure application sur le terrain.
- Travail sur des thématiques originales sur le territoire (élevage, culture bas intrants, logistique collective de semis de couverts...)
- Intervention directe de la collectivité dans les exploitations agricoles pour protéger la ressource en semant des couverts végétaux sur des parcelles agricoles mises à disposition par les agriculteurs entre 2 cultures principales.

PARTENARIAT(S)

- Partenariat financier : agence de l'eau seine Normandie et Région.

- Partenariat opérationnel : Chambre d'agriculture d'Eure et loir, coopérative et négociants locaux, GABEL (Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Eure et Loir).

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés pendant la mise en œuvre :

- Difficulté d'intervention d'une collectivité dans le domaine agricole car le rôle de Chartres métropole dans le développement agricole est récent donc du personnel a été recruté et a dû se faire une place au sein d'un maillage de structures économiques et politiques (syndicats, coopératives, négociants, etc.). Chartres métropole n'est pas toujours reconnue comme compétente dans ce domaine par le public agricole.
- Programme basé sur le volontariat auprès d'exploitations locales dont la rentabilité dans le système actuel ne pousse pas nécessairement à la réflexion sur un changement de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.
- Missions contre productives par rapport à une agriculture subventionnée essentiellement à la surface, quel que soit l'impact de la production sur l'environnement (PAC) à l'exception de l'agriculture biologique

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Diversification des pistes explorées pour que chaque exploitant puisse trouver la solution adaptée à son type d'exploitation
- Travail en groupes spécifiques sur des thématiques précises avec un public intéressé avant une communication plus large.
- Innovation dans les formats d'animation pour correspondre au plus proche des profils d'agriculteurs- Innovation dans les financements car les projets créés avec les agriculteurs se heurte régulièrement à l'impossibilité de financement (exemple : possibilité de financer la culture de la luzerne pour alimenter un débouché local ou de la production de semences de couvert pour les intercultures des AAC).

Améliorations futures possibles :

- Une vraie politique agricole commune intégrant les enjeux de la protection de la ressource en eau
- Logiciel de gestion des données et du programme d'actions (en cours d'élaboration)
- L'intégration de l'enjeu protection de la ressource en eau aux autres enjeux du territoire (ex lien avec le PAT)

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou un essaimage :

Le travail en co-construction avec les agriculteurs sur le choix des thématiques, le format d'animation, le rythme et la manière de développer le sujet. Les agriculteurs sont régulièrement consultés pour s'exprimer sur leurs attentes et leurs avis.

Idées de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée :

La protection de la ressource en eau est généralement abordée sous un aspect purement technique ou économique. L'aspect sociologique a été beaucoup moins pris en compte et présente des perspectives intéressantes pour lever les freins à des changements de systèmes agricoles, qui ne sont pas toujours qu'économiques.

La production de noisettes pour diversifier son activité et répondre à des enjeux paysagers.



Afin de diversifier une activité agricole classique et répondre à des enjeux paysagers, climatiques et économiques, mais aussi de gestion humaine de son exploitation, Monsieur BOURBON diversifie son exploitation céréalière en plantant des noisetiers, une production peu commune dans le département de l'Indre mais qui connaît une forte demande.

AUTEUR(S)

BOURBON DAVID
davidbourbon@gmail.com
Fiche rédigée par **Laureen Remillard**

PROGRAMME

Démarrage: 2015
Lieu de réalisation: Ecueillé

ORGANISME(S)

DAVID BOURBON
Écueillé - 36240
36 Le Bois Franc



COMITÉ DE LECTURE

 Date de lecture de la fiche

16/07/2021

Domaine

Agriculture

Envergure du programme

Locale

Type d'acteur

Producteur

Type d'objectif

Développement local Création de dynamiques économiques

Développement local Structuration/maintien de filières locales

 Localisation

France

Centre-Val de Loire

Indre

Type de structure

Exploitation agricole Exploitation agricole

Bénéficiaires

Agriculteurs

Type d'action

Production agricole Production de niche et de terroir

ORIGINE ET CONTEXTE

Le territoire du Pays de Valençay en Berry est partagé entre les productions animales présentes sur la frange ouest et nord et les secteurs grandes cultures situés en Champagne Berrichonne. Depuis les mutations

agricoles des années 2000, le développement des céréales et oléoprotéagineux s'est renforcé vers une mode de monoculture sur le territoire. Depuis ces mutations économiques, des agriculteurs ont pris la tendance inverse en se diversifiant et produisant des productions diversifiées.

En 2012, M. BOURBON reprend l'exploitation familiale à la suite de ses parents. Actuellement, l'exploitation compte 170 hectares consacrés à la production de céréales (blé, orge, colza, maïs) et à la prairie.

Soucieux du respect de l'environnement et de la protection de la biodiversité, il cherchait une culture répondant à ses attentes et demandant peu d'interventions. Connaissant déjà la production de noisettes et après avoir réalisé trois années de productions "conventionnelles", M. BOURBON décide en 2015 de diversifier sa production en plantant des noisetiers. Ce passage à l'acte tire ses intérêts d'un point de vue environnemental et économique.

OBJECTIFS

- Diversifier sa production avec une culture pérenne, respectueuse de l'environnement et nécessitant peu d'interventions et de travail dans les champs à la différence des cultures "conventionnelles" (labour, apports d'intrants, etc.) ;
- Se retourner vers une culture nouvelle pour le territoire et le département afin de diversifier le paysage local et trouver des compléments de revenus dans une activité agricole sujette de plus en plus aux aléas climatiques ;
- Répondre à une demande croissante ;
- Contribuer à la biodiversité du territoire de l'Indre.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

En 2015, M. BOURBON se lance dans un projet de diversification en plantant des noisetiers sur 25 hectares. Son projet de plantation s'est construit sur trois ans avec une plantation de 6 hectares de noisetiers (4 000 arbres) en janvier 2015, de 10 hectares (6 500 arbres) à l'automne 2015 et 6 hectares (4 000 arbres) à l'automne 2017. Pour irriguer ses noisetiers, un système d'irrigation "goutte à goutte enterré" a été installé afin d'économiser un maximum l'eau.

Pour mettre en place cette diversification, un investissement a dû être fait dans l'acquisition de machine (exemple : chaîne de tri) et dans des travaux d'irrigation. Les noisetiers ont été achetés chez un pépiniériste spécifique pour avoir des plants certifiés.

La récolte s'étale sur plusieurs mois à partir de septembre lorsque les noisettes tombent au sol. Les noisettes sont alors récoltées à l'aide d'une récolteuse puis emmenées à la chaîne de tri qui permettra de séparer les noisettes des résidus (terre, cailloux, feuilles, ...). Cette même chaîne de tri lavera les noisettes et les enverra dans un séchoir. Une fois sèche, les noisettes seront conditionnées dans des big bag pour être vendues à une coopérative spécialisée dans les fruits à coque. Cette coopérative a pour rôle de préparer et de distribuer les noisettes aux artisans et industriels pour la fabrication de produits à base de noisettes (pâte à tartiner, chocolat, ...).

Pour se lancer dans sa production, M. BOURBON a lancé en 2015, une cagnotte de financement participatif via My Major Company.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

Besoin de reconnaissance des productions secondaires accru.

ORIGINALITÉ

L'originalité du projet repose sur une diversification de la production agricole. Peu reconnues et parfois jugées comme hasardeuses par les financeurs, les nouvelles productions permettent de diversifier le paysage locale, trouver des compléments de revenus dans une activité agricole sujette aux aléas climatiques. Elles séduisent les "jeunes agriculteurs" qui souhaitent développer de nouvelles activités non classiques.

PARTENARIAT(S)

- FranceAgriMer - Aide à la plantation et à la production ;
- Conseil régional Centre Val de Loire - Contrat de pays de Valençay en Berry pour la diversification agricole ;
- Indre Initiative - Prêts ;
- Coopérative - Achats des noisettes ;
- Réseau BGE Indre - Réseau associatif d'aide et d'accompagnement des porteurs de projet à toutes les étapes de la création d'activité.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés pendant la mise en œuvre :

- La banque méfiante face au projet et cette production nouvelle sur le territoire ;
- Difficulté de rentabilité financière mais les premières années sont compensée par l'activité principale de l'exploitation ;
- Besoin de reconnaissance des productions secondaires accru.

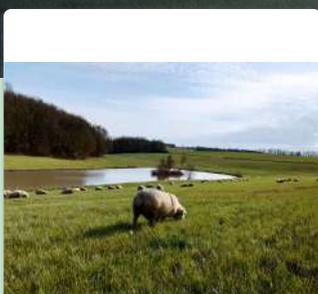
Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Comparer les banques et prendre le temps de monter les dossiers.

Améliorations futures possibles :

- Se diversifier dans la fabrication d'huile de noisettes, et la commercialiser via des magasins locaux ou une boutique en ligne ;
- Initier des partenariats avec des pâtisseries pour la fabrication des spécialités à base de noisettes.

Les Délices de Pâtures : l'éco-pâturage pour diversifier son activité agricole.



Après avoir obtenu son BTSa ACSE, en 2020, Matthieu RABIER, jeune agriculteur, s'est installé sur la commune de Luçay-le-Mâle, en élevage ovins avec l'idée de pratiquer l'éco-pâturage grâce à des partenariats avec des entreprises, des collectivités et des particuliers.

AUTEUR(S)

RABIER MATTHIEU
rabier.matthieu@orange.fr

Fiche rédigée par **Laureen Remillard**

PROGRAMME

Démarrage: 2021
Lieu de réalisation: Luçay-le-Mâle

ORGANISME(S)

DÉLICIES DE PÂTURES
Luçay-le-Mâle - 36360
36 Les Cognées
1 Salariés



Pays de Valençay en Berry

Chabris - Châtillon - Ecueillé - Levroux - Valençay

COMITÉ DE LECTURE

 Date de lecture de la fiche

16/07/2021

Domaine

Agriculture

Environnement

Envergure du programme

Locale

Type d'acteur

Producteur

Type d'objectif

Environnementaux Décarbonation, performance énergétique

Culturels Entretien du patrimoine naturel

Développement local Structuration/maintien de filières locales

 Localisation

France

Centre-Val de Loire

Indre

Type de structure

Exploitation agricole Exploitation agricole

Bénéficiaires

Agriculteurs

Entreprise

Professionnels

Type d'action

Valorisation non alimentaire Valorisation non alimentaire (Autre)

ORIGINE ET CONTEXTE

Après avoir eu son BTS, Matthieu RABIER a décidé de s'installer en 2020 sur la commune de Luçay-le-Mâle avec pour premier projet de faire de l'élevage de brebis et porcs en plein air. L'élevage de porcs en plein air ayant beaucoup de contraintes et de règlements, il a décidé de faire uniquement de l'élevage de brebis et de compléter son activité en pratiquant l'éco-pâturage.

OBJECTIFS

- Intégrer l'élevage dans les zones non agricoles pour entretenir les espaces verts pour faire de l'éco-pâturage ;
- Fabriquer des produits transformés à partir de la viande de brebis ;
- Mettre en place une vente directe à la ferme.

Son projet repose sur une approche transversale de l'agriculture : gestion du foncier, gestion de l'économie agricole en circuit court.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Pour commencer son activité, il a réalisé différentes visites de ferme pour se rendre compte du matériel nécessaire et a fait l'acquisition d'un cheptel de 70 brebis de race vendéenne et de Thônes et Marthod. L'éco-pâturage est le fait d'intégrer l'élevage dans les zones non agricoles pour entretenir les espaces verts. Ce mode d'entretien est proposé aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers. A ce jour, la commune de Buzançais, la laiterie de Varennes, l'ITEP de Pellevoisin et des habitants de la commune du Tranger ont d'ores et déjà fait le choix de bénéficier de ces "tondeuses naturelles" et de mettre en œuvre des actions de sensibilisation envers la population.

En parallèle, Matthieu a pour projet de développer le circuit court. Pour le moment, il n'est qu'aux prémices de ce projet en vue de produire rillettes, saucisses et merguez. Avant de se lancer il souhaite étudier le coût financier de la transformation et du coût de vente des produits transformés.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

Différentes structures publiques et privées semblent intéressées pour bénéficier de l'éco-pâturage, même si cette activité reste encore peu connue et fait face à des réticences ou des questionnements de gestion et d'organisation.

ORIGINALITÉ

Travailler son exploitation sur l'axe des circuits courts en développant une activité de transformation de sa production animale et de l'environnement en mettant en place l'éco-pâturage.

PARTENARIAT(S)

- Achat du cheptel et parrainage avec une exploitation agricole du territoire : Les Moutons de Cotron à Châtillon-sur-Indre (36) ;
- Partage de savoir pour la transformation de la viande (agneaux et brebis), via la ferme du Bois Retrait à Rosnay (36)
- Conseil régional Centre Val de Loire - financement pour le matériel au titre du Contrat régional de Pays de Valençay en Berry.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés pendant la mise en œuvre :

Au départ, Matthieu a dû faire face à de nombreuses réticences, de sa famille et de ses amis mais également de la part de la banque, qui était méfiante en raison d'une méconnaissance de l'activité éco-pâturage.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Après la mise en place de son projet, il y a eu un engouement de la part de la famille et des amis lorsqu'ils se sont aperçus que celui-ci fonctionnait. Avoir pris la décision de ne faire que de l'élevage de brebis et de ne pas faire de l'élevage de cochons, a permis à Monsieur RABIER que cela soit plus souple et de faciliter les

démarches auprès de la banque. L'éco-pâturage est une activité qui permet d'obtenir un revenu « fixe » et non lié aux aléas comme c'est le cas pour la production ovine.

Améliorations futures possibles :

- Construire des bâtiments pour améliorer la qualité de vie du cheptel ;
- Augmenter le nombre de contrats pour l'éco-pâturage ;
- Améliorer ses connaissances dans la transformation de produits alimentaires

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou un essaimage :

Établir des plans de financement adaptés et mettre en comparaison les offres financières des banques.

La ferme de Frédéric Gervais : l'environnement au cœur de l'évolution de ses pratiques agricoles.



Frédéric Gervais s'installe en GAEC avec ses parents en juin 1990, sur une ferme en polyculture élevage. Depuis, il a mis en place 3 km de haies en 1997, semé des pâtures dans les rotations et diminué le cheptel de vaches laitières. Il ne cesse de faire évoluer ses pratiques au gré des formations et des rencontres.

AUTEUR(S)

GERVAIS FRÉDÉRIC

salarié

unparapluiepourcinq@orange.fr

Fiche rédigée par **Sophie Levasseur**

PROGRAMME

Démarrage: 1997

Lieu de réalisation: Vou

ORGANISME(S)

FERME DE FRÉDÉRIC GERVAIS

Vou - 37240

La Boursauderie



COMITÉ DE LECTURE

📅 Date de lecture de la fiche

04/11/2021

Domaine

Agriculture

Environnement

Envergure du programme

Locale

Type d'acteur

Producteur

Type d'objectif

Culturels Entretien du patrimoine naturel

Environnementaux Maintien et amélioration de la biodiversité

Environnementaux Préservation de la qualité / fertilité des sols

📍 Localisation

France

Centre-Val de Loire

Indre et Loire

Type de structure

Exploitation agricole Exploitation agricole

Bénéficiaires

Universel

Type d'action

Production agricole Agroécologie

ORIGINE ET CONTEXTE

Frédéric Gervais s'insère dans une dynamique environnementale avec la création d'un groupe d'éleveurs (via le Groupement de Développement Agricole) réfléchissant aux systèmes herbagers en 1993. Il démarre le projet de haies et pâtures en 1997, avec la plantation de 3 km de haies. Aujourd'hui, dans le cadre d'un contrat de bassin proposé par l'Agence de l'eau et la Communauté de communes Loches Sud Touraine, trois leviers d'actions sont identifiés pour prévenir les contaminations par pesticides :

- Changer les systèmes de culture et les méthodes de travail dans les communes
- Réduire les quantités d'intrants apportés
- Limiter les transferts vers les milieux aquatiques

Frédéric Gervais fait partie de cette démarche, et un groupe d'éleveurs doit venir visiter ses parcelles cet automne afin d'essaimer les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

OBJECTIFS

- Améliorer le bien-être animal
- Augmenter la biodiversité
- Embellir le paysage (bocages)
- Éviter l'érosion des sols en protégeant du vent et pluie

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Après avoir été salarié agricole dans une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), Frédéric s'installe en 1993 sur la ferme familiale. La structure est de 63 ha en polyculture élevage. Il refait la salle de traite, rénove les bâtiments, et y installe une fumière. La réflexion environnementale et par conséquent, aux changements de pratiques, démarre en 1993 avec le GDA et les Plan de Développement Durable. Un groupe d'éleveurs se réunit afin de ramener des pâtures dans leur rotations. Dès lors, il met 11 ha de la SAU en prairies.

Aujourd'hui, ce sont 84 ha (dont environ 30 ha de prairies et 15 ha de prairies de fauches) pour 46 vaches laitières (normandes, prim' holstein, brune, montbéliarde).

La commercialisation est locale, puisque le lait est vendu à la Coopérative de Verneuil, sous la charte « Délice de Touraine ».

Le projet d'Agroforesterie voit le jour en 1997 avec la plantation de 3 km de haies, avec 3 chantiers, aidés par la Fédération de chasse, la MFR de Soligny et de l'entraide familiale.

Ce sont de multiples variétés qui ont été plantés : chêne, merisier, cornouiller, châtaigner, charmes, lilas, laurier thym, viorne aubier.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

“Donner envie de remettre de la vie et de la biodiversité sur la ferme”

ORIGINALITÉ

« Ma volonté est de recréer le paysage bocager que j'ai connu sur la ferme familiale, avant le remembrement. Les haies ont été arrachées, mais pas replantées. Je voulais essayer de compenser cette perte »

PARTENARIAT(S)

- Fédération de Chasse
- MFR de Soligny
- Mairie de Vou
- Agence de l'eau
- Communauté de communes Loches Sud Touraine
- Groupe d'éleveurs d'Indre-et-Loire

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés pendant la mise en œuvre :

- Manque de temps pour implanter plus d'arbres et les tailler
- Enlever les fils des parcelles clôturées pour accéder aux arbres pour l'entretien

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Entrepreneurs extérieurs pour l'entretien des arbres

Améliorations futures possibles :

Être plusieurs agriculteurs à planter pour avoir du matériel en commun

Herba Humana : une production diversifiée, originale et ancrée dans le territoire.



Herba Humana est une exploitation biologique créée en 2006 à Neuillay-les-Bois par Philippe Le Lan et rejoint récemment par deux associés anciens salariés de l'exploitation. Ils y produisent des plantes aromatiques et médicinales, des légumes, des épices et plus récemment l'arboriculture y a fait sa place. Cette production diversifiée est parfois transformée en soupes, épices, etc. Très ancrée sur le territoire, l'exploitation a tissé de nombreux partenariats pour vendre ses produits locaux.

AUTEUR(S)

LE LAN PHILIPPE

Fondateur et associé de l'exploitation
herba-humana@orange.fr
Fiche rédigée par **Audrey Teoh**

PROGRAMME

Démarrage: 2006
Lieu de réalisation: Neuillay-les-Bois
Origine et spécificités du financement : Vente de la production, transformation, distribution

ORGANISME(S)

SCEA HERBA HUMANA
Neuillay-les-Bois - 36500
Route de Nuret
4 Salariés



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche

27/07/2021

Domaine

Agriculture

Envergure du programme

Locale

Type d'acteur

Producteur

Type d'objectif

Environnementaux Dépollution des modes de production agricole (introduction d'alternatives aux intrants chimiques, pesticides, fongicides...)

Sociaux Amélioration de la santé par une alimentation saine

Développement local Structuration/maintien de filières locales

Localisation

France

Centre-Val de Loire

Indre

Type de structure

Exploitation agricole Exploitation agricole

Bénéficiaires

Universel

Type d'action

Production agricole Production de niche et de terroir

ORIGINE ET CONTEXTE

Dès les débuts, une volonté très présente de respect de l'environnement et de la nature. Les équipements, bâtiments, etc. ont été conçus dans une approche écologique. Philippe Le Lan, à l'initiative du projet, retranscrit ses apprentissages acquis durant 15 années de travail au Conservatoire de la Forêt. Il est alors accompagné en tant que jeune agriculteur par la Chambre d'Agriculture pour démarrer sa production. Récemment, il est rejoint par ses deux salariés pour créer une SCEA.

OBJECTIFS

L'objectif est de vendre des plantes aromatiques, de favoriser l'accès aux plantes maraîchères, de vendre des légumes et de les transformer et pouvoir en vivre.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Production : plantes aromatiques, maraîchage (courges, tomates) et plants. La production est certifiée agriculture biologique.

Transformation : à la ferme en conserves, soupe, épices, etc.

Distribution et vente : à la ferme, via des boutiques et foires locales en région centre (par exemple : GAYA au Blanc, marché de Buzançais, boutique l'Hirondelle, foire de Gargillesse, marchés de Chateauroux, Tours) ou en région parisienne via le réseau Val Bio Centre.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

Il a fallu 3 ans pour monter le projet et pour que la production puisse permettre de dégager un salaire.

ORIGINALITÉ

L'exploitation rayonne de par sa transversalité et la diversité de sa production et de ses activités. Les produits cultivés tels que les plants, les piments, les courges et leurs transformations en épices, soupes ou autres font l'originalité de l'exploitation.

PARTENARIAT(S)

Production (Safran du Berry, Phytobrenne, Ferme du Caroire)

GDAB36

CNPMAI

PNR de la Brenne

CPIE d'Azay le Ferron

Les Potagers de Velles

ADASEA 36

Chambre d'Agriculture de l'Indre-Brenne

DDAF 36

Municipalités de Neuillay-les-Bois et de Vendoeuvres

Pays Castelroussin Val de l'Indre

PNR

Val Bio Centre (distribution/commercialisation)

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés pendant la mise en œuvre :

Trouver un terrain et monter les différents dossiers.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Être bien entouré et savoir trouver du soutien.

Améliorations futures possibles :

Pour le moment, la gestion avec deux associés est un grand changement avec les différentes idées apportées par chacun d'eux comme l'arboriculture ou les épices.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou un essaimage :

Affronter chaque obstacle au coup par coup.

Idées de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée :

Marketing transformation des produits en épices.

Le Lycée Agricole La Saussaye: diversification, formation et outil de transformation pour développer la production maraîchère sur le territoire



En 2021, le lycée agricole La Saussaye se diversifie en introduisant la production maraîchère sur 2 hectares. Le but est de créer un support de formation pour de prochains maraîchers qui s'installeraient sur le territoire et de créer une légumerie afin de transformer les produits.

AUTEUR(S)

RAYNARD PHILIPPE

Directeur

philippe.raynard@educagri.fr

Fiche rédigée par **Tiphaine Cabaret**

PROGRAMME

Démarrage: 2020

Lieu de réalisation: Sours

ORGANISME(S)

LYCÉE AGRICOLE LA SAUSSAYE

Sours - 28630

La Saussaye



**CHARTRES
MÉTROPOLE**

COMITÉ DE LECTURE

 Date de lecture de la fiche

15/07/2021

 Localisation

France

Centre-Val de Loire

Eure et Loir

Domaine

Agriculture

Alimentation

Education et formation

Type de structure

Établissement de recherche ou de formation Etablissement académique ou de recherche

Envergure du programme

Locale

Bénéficiaires

Agriculteurs

Elèves, étudiants

Type d'acteur

Producteur

Type d'action

Production agricole Agroécologie

Type d'objectif

Environnementaux Maintien et amélioration de la biodiversité

Environnementaux Préservation de la qualité des eaux

Pédagogiques Transmission de pratiques responsables aux professionnels

Développement local Création de dynamiques économiques

Développement local Maintien et/ou création direct(e) d'emplois

ORIGINE ET CONTEXTE

Le lycée a mené différentes actions en lien avec la biodiversité (implantations de jachères fleuries, installation de nichoirs, de perchoirs à rapaces, etc.), cultivant sur ses parcelles de céréales en agriculture raisonnée dont 38 hectares sont en agriculture biologique sur un total de 145 hectares. Afin de diversifier ses productions, le lycée s'est lancé dans la production de maraîchage biologique avec l'objectif d'aller plus loin que la production en créant une légumerie. La production maraîchère est un support à la formation maraîchage qui a commencé en septembre 2020 face à la demande de maraîchers sur le territoire.

OBJECTIFS

- Former aux techniques de maraîchage et de transformation alimentaire
- Construire une légumerie pour avoir un outil de transformation, avec 4 objectifs : la transformation des produits de l'établissement avec une commercialisation de produits frais et transformés, accompagnement de maraîchers pour une transformation de leurs produits, accompagnement de porteurs de projets pour mener des essais produits, la formation
- Être acteur de la transition agroécologique et de la relocalisation de l'alimentation sur le territoire de Chartres métropole en formant les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation de demain
- Approvisionner la restauration collective avec la production de légumes et de petits fruits du lycée (atteindre les objectifs de la loi EGALIM).

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Ouverture d'une formation maraîchage (Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole) avec Aude Mornas (maraîchère Aux Petits Légumes à Sours) qui intervient en classe et dont les apprenants vont sur l'exploitation.
- Le lycée fait partie des 8 établissements français à travailler sur le projet Biodiv'Expé au travers d'une méthodologie sur la gestion globale de la biodiversité afin de mettre en place des actions telles que la gestion des éco-bordures. Projet à l'échelle de l'Établissement Public Local (EPL), sur les 145 hectares, identifié dans le diagnostic Trame Verte et Bleue (TVB) du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) en zone de corridor écologique à reconquérir)
- Gestion différenciée des espaces verts afin d'obtenir la certification Eco Jardin : une libre évolution d'une partie des espaces avec un minimum d'intervention pour laisser s'exprimer les espèces animales et végétales et créer des continuums écologiques (travail avec différentes classes, binômes de spécialité différente)
- Production de légumes et petits fruits sur 2 hectares sous abri et en plein champs selon des techniques de maraîchage biologique
- Mise en place d'un certificat de spécialisation (CS) "conduite de productions maraîchères. Filières concernées par ce projet de maraîchage et de transformation légumière : bac pro Bio Industries de la Transformation, BTSA Sciences et Technologies des Aliments, Licence pro Conduite de Productions Alimentaires, Certificat de Spécialisation en restauration collective et le CAP Production et Service en Restauration
- Action Du blé au pain : les étudiants de la formation BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise ont travaillé avec les apprentis boulangers du Centre de Formation d'Apprentis interprofessionnel de Chartres. Les apprentis découvrent le métier d'agriculteur et les étudiants ACSE participent à la fabrication de pains et autres produits boulangers. Le lycée fournit le blé et un partenariat avec la minoterie Viron permet de leur envoyer le blé afin qu'il le transforme en farine pour que les étudiants puissent ensemble confectionner des produits boulangers. Les produits fabriqués ont été servis au self du lycée.
- Plantation de 800 mètres linéaires de haies champêtre

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

Pour la formation maraîchage, les apprenants sont une dizaine. L'ensemble du lycée est certifié HVE3 (Haute Valeur Environnementale de niveau 3 qui est le niveau le plus élevé) et 38 hectares sont en agriculture biologique. Ces actions (passage en agriculture biologique sur certaines parcelles, réduction d'intrants et de produits phytosanitaires) ont permis une amélioration de la qualité de l'eau (4 captages sont présents sur le site du lycée dont un dédié au lycée). Les analyses du captage du lycée montrent une nette amélioration de la qualité de l'eau mais les indicateurs sont toujours en dessous de la norme de potabilité.

ORIGINALITÉ

Le lycée cultivait uniquement des céréales et a fait le choix de diversifier ses cultures avec du maraîchage biologique permettant d'ouvrir de nouvelles formations et d'être acteur du territoire en formant de futur maraîchers qui s'installent sur le territoire. Le projet va plus loin que la culture maraîchère puisqu'une halle agroalimentaire est déjà présente et le lycée souhaite créer une extension afin de transformer les productions légumières et petits fruits du lycée et de permettre aux apprenants de se former à la transformation alimentaire. L'atelier de transformation pourrait par la suite s'ouvrir vers de nouveaux domaines comme les cosmétiques naturels (lien avec la Cosmetic Valley) et accueillir des porteurs de projets afin qu'ils puissent utiliser l'atelier de transformation comme un véritable laboratoire d'innovation.

PARTENARIAT(S)

Le CFAi, minoterie Viron, Food Val de Loire, Hommes et Territoire.

Partenaires financiers : Etat, région, Chartres métropole,

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés pendant la mise en œuvre :

Trouver les financements pour mener à bien les projets

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou un essaimage :

- Répondre à un besoin présent sur le territoire
- S'entourer de partenaires

Marianne Hémon, une maraichère qui cultive des fruits et légumes biologiques par traction animale



Suite à une reconversion professionnelle, Marianne Hémon s'est installée en 2016 sur l'ancienne ferme familiale située à Loreux en tant que maraichère biologique. Elle produit et commercialise une grande variété de fruits et légumes en vente directe. Sa particularité : elle utilise la traction animale pour travailler les sols de ses parcelles.

AUTEUR(S)

HÉMON MARIANNE
mariannehemon@yahoo.fr

Fiche rédigée par **Jacob Guimont**

PROGRAMME

Démarrage: 2016
Lieu de réalisation: Loreux

ORGANISME(S)

LA LUGUETTERIE
Loreux - 41200
La Luguetterie
1 Salariés



**PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS**

COMITÉ DE LECTURE

 Date de lecture de la fiche

23/07/2021

Domaine

Agriculture

Alimentation

Environnement

Envergure du programme

Locale

Type d'acteur

Producteur

Type d'objectif

Sociaux Amélioration de la santé par une alimentation saine

Environnementaux Décarbonation, performance énergétique

Environnementaux Préservation de la qualité / fertilité des sols

 Localisation

France

Centre-Val de Loire

Loir et Cher

Type de structure

Exploitation agricole Exploitation agricole

Bénéficiaires

Population urbaine

Population rurale

Type d'action

Production agricole Production (Autre)

ORIGINE ET CONTEXTE

Fruit d'une reconversion professionnelle pour celle qui a travaillé plusieurs années chez un fabricant de panneaux solaires en Savoie, Marianne Hémon a profité de l'opportunité d'un plan social pour investir ses indemnités dans la ferme familiale et sa nouvelle activité. Après avoir réussi son diplôme agricole BP "maraîchage bio", cette solognote d'origine s'est ensuite installée à son compte en 2016 en tant que maraîchère biologique sur un terrain familial de 28 hectares situé à Loreux (dont 11 hectares de prairies). Au départ, Marianne Hémon a dû s'employer pour réhabiliter la ferme et les parcelles de terrain en friches et a bénéficié d'aides du CRST du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais pour financer certains de ses équipements (tunnels, irrigation, chambre froide, matériels à mains, harnais pour les chevaux).

OBJECTIFS

- Produire des fruits et légumes diversifiés en AB
- Commercialiser en vente directe
- Réduire les effets de la mécanisation sur les sols grâce à la traction animale
- Développer une activité agricole dans une région peu propice

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Suivant les conseils et recommandations du Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB) de Loir-et-Cher, Marianne Hémon produit une cinquantaine de fruits, légumes et herbes aromatiques en AB sur 7 000 mètres carrés (tomates, poivrons, aubergines, melons, courgettes, carottes, fraises, pommes de terre, basilic...). Passionnée d'équitation depuis son plus jeune âge, la maraîchère utilise la traction animale et les chevaux pour effectuer les différents travaux du sol dans le but de respecter l'équilibre écologique de ses parcelles. Elle commercialise ensuite toute sa production en vente directe.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

Le travail du sol par traction animale détient plusieurs avantages par rapport aux engins mécaniques plus "classiques". Cette technique permet, entre autres, de provoquer moins de tassements au niveau du sol, d'utiliser moins de carburant (écologique et économique), de limiter les bruits et les odeurs dans les serres, d'être moins embourbé lorsque les terres sont humides et d'éviter les postures peu ergonomiques des tracteurs. De plus, les chevaux produisent du fumier qui sert à enrichir les sols pauvres de Sologne. Marianne Hémon emploie un salarié à temps plein pendant la haute saison de mars à octobre et accueille aussi régulièrement des stagiaires et des woofers désireux d'apprendre et de l'aider.

ORIGINALITÉ

Il est très difficile de se lancer en tant qu'agriculteur sur les terres de Sologne au vu des différentes contraintes qui sont présentes dans ce secteur.

PARTENARIAT(S)

Elle commercialise la majeure partie de sa production au marché de Blois le samedi matin ainsi qu'à l'Amap Les Paniers du Beuvron située à Lamotte-Beuvron, qu'elle complète par le marché de Loreux le dimanche matin et le restaurant l'Épicurien à Villeherviers et le magasin Biomonde à Romorantin-Lanthenay lorsqu'elle a une grosse production. De plus, Marianne Hémon et 12 autres producteurs à l'échelle régionale ont créé un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) à propos de la traction animale dans le but de financer des temps d'animations, de formations et d'échanges de pratiques, qui pourrait déboucher, à terme, sur la création d'une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA).

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés pendant la mise en œuvre :

- Temps de travail estimé entre 70 et 80 heures par semaine
- Économiquement compliqué de salarier dans le secteur maraîcher : Marianne Hémon souhaiterait embaucher un ETP temps plein annualisé mais elle ne peut malheureusement pas encore se le permettre. Les habitants du territoire sont beaucoup moins sensibilisés à l'Agriculture Biologique qu'à Blois par exemple (éducation, manque de moyens...)
- Pression foncière de la chasse en Sologne : prix des terrains très élevés (environ 3 fois plus chers qu'en Beauce par exemple)
- Sols de Sologne très pauvres et acides : besoin de fertilisants et d'amendements (argile, fumier...) très coûteux

- Avant que Marianne Hémon ne s'installe, ses parcelles étaient initialement dédiées à la chasse et très embroussaillées : le broyage forestier a engendré un coût
- Le besoin de clôturer les parcelles cultivées pour éviter aux animaux de détruire la production a également engendré un coût
- Peu d'agriculteur en Sologne donc il est difficile de s'adresser à des confrères pour s'entraider, se dépanner ou se prêter du matériel

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Travail avec les chevaux permet d'obtenir du fumier qui est utilisé pour la fertilisation des sols pauvres

Améliorations futures possibles :

- Embaucher un salarié annualisé à temps plein
- Création d'un atelier de poules pondeuses

La Tomate Gourmande, des serres chauffées par une chaudière biomasse à bois.



La Tomate Gourmande, située sur la commune de Levroux, produit et commercialise en circuit court sur 11 mois de l'année, différentes variétés de tomate. L'exploitation a fait le choix d'une pratique vertueuse en pratiquant la lutte biologique dans la serre et en remplaçant, en 2018, leur chaudière au fuel par une énergie renouvelable, une chaudière biomasse à bois.

AUTEUR(S)

ROY NATHALIE ET OLIVIER

chefs d'exploitation

latomategourmande@yahoo.fr

Fiche rédigée par **Laureen REMILLARD**

PROGRAMME

Démarrage: 2018

Lieu de réalisation: Levroux

Budget: 506397

Origine et spécificités du financement : Prêt Mimosa, subventions de l'ADEME et autofinancement

ORGANISME(S)

LA TOMATE GOURMANDE

Levroux - 36110

36 Les Garennes

3 Salariés



COMITÉ DE LECTURE

 Date de lecture de la fiche

22/07/2021

Domaine

Agriculture

Environnement

Envergure du programme

Locale

Type d'acteur

Producteur

Type d'objectif

Environnementaux Décarbonation, performance énergétique

Développement local Structuration/maintien de filières locales

 Localisation

France

Centre-Val de Loire

Indre

Type de structure

Exploitation agricole Exploitation agricole

Bénéficiaires

Agriculteurs

Professionnels

Type d'action

Valorisation non alimentaire Valorisation énergétique / industrielle

ORIGINE ET CONTEXTE

Après avoir travaillé dans la production de roses sous le nom de « Roy Roses » en 1973 puis « Roy Roses et Roy Fleurs » en 1999, M. et Mme Roy décident de changer de cap pour créer La Tomate Gourmande en 2011.

La Tomate Gourmande, située sur la commune de Levroux, est une Société à Responsabilité Limitée (SARL) possédant une serre de 6 000 m², une chaufferie, un local de stockage et un local d'irrigation. Dans cette serre, différentes variétés sont cultivées en hors sol comme la tomate cerise, la tomate ronde, la tomate grappe, la tomate allongée, la tomate cœur de bœuf, la farcie ainsi que 5 variétés anciennes (marmandes, green zebra, ananas, noir de crimée et andine cornue). Le choix de la variété, le goût de la tomate et la qualité du produit sont des critères très importants au sein de La Tomate Gourmande.

OBJECTIFS

Répondre à leur exigence pour la lutte biologique en modifiant leur système de chauffage par des ressources renouvelables.

Permettre la production d'un produit de grande consommation en circuit court.

ACTIONS MISES EN OEUVRE

L'exploitation pratique la lutte biologique dans la serre en travaillant avec les insectes pour éviter toute utilisation de traitements chimiques. Pour persévérer dans cette "démarche plus vertueuse", ils ont fait le choix d'une énergie renouvelable en remplaçant leur chaudière fuel par deux chaudières à bois de 600 kw.

Les plants de tomates sont plantés au mois de janvier, les premières tomates apparaissent en mars puis la serre est nettoyée en décembre, permettant de produire localement des tomates en circuit court sur une grande partie de l'année.

Jusqu'en 2018, la serre de 6000 m² était chauffée par une chaudière à fuel. M. et Mme ROY ont fait le choix de remplacer cette chaudière par deux chaudières biomasses à bois de 600 kWh chacune, reliées à un ballon d'eau chaude permettant de chauffer la serre pendant un peu plus de neuf mois de l'année. Les travaux ont duré 2 à 3 mois, de juillet 2018 à septembre 2018.

Pour obtenir ces deux chaudières, la Tomate Gourmande a commencé par contacter la Chambre d'Agriculture pour être accompagnée dans la réalisation d'un dossier afin d'obtenir l'autorisation d'un changement de chaudière. Elle a ensuite réalisé un deuxième dossier auprès de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) pour faire une demande de subvention.

Différents critères sont à respecter pour obtenir l'autorisation d'avoir ces chaudières, comme le choix du bois. Le bois doit être uniquement issu de plaquettes forestières provenant de l'Indre.

Les chaudières ont été installées par COMPTE R, un concepteur et un fabricant de chaudière.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS

La production : 90% du volume de la production de tomates est vendu à 3 grandes surfaces situées à Levroux, Châteauroux et Issoudun. Les 10% restants correspondent à des ventes aux particuliers, à des lycées et à des grossistes.

Les chaudières à bois : l'installation de chaudières biomasse à bois a permis d'augmenter leur rendement et leur chiffre d'affaires, d'avoir davantage de plants de culture, de vivre des tomates et de ne pas utiliser de traitement.

ORIGINALITÉ

La Tomate Gourmande est la seule exploitation maraîchère à produire de la tomate sur le territoire du Pays de Valençay en Berry et dans le département de l'Indre, sur une grande partie de l'année en circuit court. Par ailleurs, ses serres sont chauffées à partir d'une énergie renouvelable.

PARTENARIAT(S)

Chambre d'agriculture : accompagnement dans la réalisation des dossiers techniques
ADEME / Région centre / Pays de Valençay en Berry : partenaires financiers

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés pendant la mise en œuvre :

Le porteur de projet, fort de son succès, souhaite mettre en œuvre d'autres surfaces/ serres pour son exploitation. Toutefois, l'achat de foncier et de discussion avec les voisins prend du temps

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Prendre son temps et structurer un réseau de partenaires (exemple du marché des garennes qu'ils ont constitué par la suite)

Améliorations futures possibles :

Installer une deuxième serre de 6 000 m² pour le développement de la production (production réalisée sur le même modèle) et développement des lieux de commercialisation notamment les grandes surfaces à Bourges lorsque ce deuxième outil de production sera installé

Pour aller plus loin: les autres productions de RESOLIS en région Centre-Val de Loire.



Un "catalogue d'initiatives" par territoire



Le livrable de synthèse



7 "catalogues thématiques"



Cliquer sur les images pour afficher les publications



Retrouvez l'ensemble des livrables sur :
<https://www.resolis.org/publications>



Découvrez les autres initiatives de la région sur :
L'observatoire RESOLIS : <https://www.resolis.org/observatoire>
Le site PAT CVL : <https://www.pat-cvl.fr/carte-des-acteurs-et-des-initiatives/>

Contact : Ariel MARTINEZ - alimentation@resolis.org



En partenariat avec :

